



Chers parents,

Merci d'apporter une vigilance particulière à vos inscriptions sur le portail avant le 20 de chaque mois

➡ **POUR LA CANTINE,**

Cliquer sur chaque jour du mois pour voir apparaître **DR** et le montant s'afficher dans le panier. **Un jour non coché c'est un repas non commandé.**

ATTENTION : aucun changement ne sera accepté sur la semaine en cours.

Les repas sont commandés le mercredi pour la semaine suivante, à ce titre les modifications d'une semaine sur l'autre sont impossibles, **ni rajout, ni suppression.**

➡ **POUR LE FORFAIT PÉRISCOLAIRE*,**

Cliquer sur le 1^{er} jour du mois, idem voir **DR** apparaître et le montant s'afficher dans le panier. Il ne s'affichera que sur ce jour mais enregistrera tout le mois.

➡ **POUR LES MERCREDIS,**

Trois possibilités : Cliquer sur les mercredis concernés en :

Matin + repas ou Après-midi ou Journée complète

Idem voir **DR** apparaître et le montant s'afficher dans le panier

Si votre enfant est absent, la journée sera facturée.

Une fois le panier plein, valider le paiement et régler.

***Rappels sur les plannings de fréquentation :**

- **En cas de fréquentation irrégulière au mois**, fournir un planning papier au service périscolaire,
- **Pour un planning à la semaine en cours**, envoyer un SMS

LE LUNDI MATIN AVANT 8H

Aucun changement ne sera pris en compte passé ce délai.

Tél Périscolaire maternel **07 88 38 03 07**
Tél Périscolaire élémentaire **06 78 38 70 84**

Merci de votre compréhension
Le service Jeunesse